

PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR – CONTENUS ET OBJECTIFS

DISCIPLINE : MUSIQUE ANCIENNE (ENVIRON 900H REPARTIES SUR 3 ANS)

La formation dans le département de musiques anciennes allie la pratique instrumentale sur instruments anciens : flûte à bec, flûte traversière baroque, violon baroque, violoncelle baroque, viole de gambe et clavecin, le travail des pratiques collectives et la sensibilisation aux spécificités de culture et de langage liés à cette esthétique.

**DOMINANTE : CLAVECIN - FLUTE A BEC - FLUTE TRAVERSIERE BAROQUE
VIOLON ET VIOLONCELLE BAROQUE – VIOLE DE GAMBE**

252H

Les cours instrumentaux du département de musiques anciennes ont pour objectif : l'apprentissage des techniques instrumentales spécifiques aux instruments anciens ; la découverte et l'approfondissement du répertoire de la musique ancienne, de ses différentes époques et styles, et de ses ornements spécifiques et la recherche d'autonomie artistique, l'affirmation du jeu et l'épanouissement de la sensibilité musicale et de l'expression.

Au cours d'instrument d'une heure hebdomadaire s'adjoint une initiation et/ou un approfondissement de la basse chiffrée au clavier. Les instruments de basse d'archet découvriront quant à eux la pratique de continuo propre à leurs instruments.

La formation comprend également un travail individuel, régulier et approfondi avec l'enseignante accompagnatrice claveciniste.

CULTURE :

347H

La musique ancienne, de par l'approche historiquement informée qu'elle a des sources musicales et organologiques, fait la part belle à la culture et au langage. Le parcours en PPES s'articule autour de deux axes : culture généraliste (formation musicale¹, cours de médiation et cycle de culture artistique) et culture spécifique qui à travers l'étude théorique et pratique des traités, l'écoute et la lecture des différentes sources musicales du X^{ème} au XVIII^{ème} siècle, se propose de donner les repères d'ordre stylistique, syntaxique et historique indispensables à l'interprétation de la musique ancienne.

Cette approche est complétée d'une part par un cours de Belle Dance² et d'autre part par la rédaction d'un mémoire³.

¹ Une dispense de cours est donnée à tout étudiant ayant obtenu un CEM de formation musicale.

² L'Atelier de danse baroque ou « Belle danse », en collaboration avec la JMB Cie, a pour objectif l'initiation à la danse baroque : apprentissage de pas, de figures et de danses, mouvements, caractères spécifiques et dynamiques de ces danses, travail des bras lié au mouvement de la danse, rapport musique-danse, lecture de documents anciens.

³ Le mémoire - 20 à 30 pages hors annexes - vise à montrer la capacité de l'étudiant à une démarche d'interprétation historiquement informée, c'est-à-dire la capacité à aller chercher dans des ressources primaires (fac simile, traités, iconographie, témoignages de contemporains etc...) les réponses aux questions qui se posent au musicien lors de votre interprétation du répertoire ancien.

Pour ce faire, est demandé de mettre en lien une œuvre (ou un groupement d'œuvres similaires) et un traité (ou une thématique commune dans divers traités contemporains). Ce qui sera évalué n'est pas une somme de connaissances livresques mais la qualité d'une démarche.

Les pratiques collectives sont au centre du cursus de la musique ancienne, des plus petits niveaux aux niveaux d'excellence.

Cinq pratiques complémentaires sont proposés en PPES, pratiques alliant petites et grandes formations, ensembles, mono ou pluri-instrumentaux, dirigés ou non :

- consort de flûtes à bec ou de violes, ensemble de flûtes traversières baroque,
- musique de chambre,
- orchestre,
- musique à danser
- chœur.

Dans le cadre de son cours d'instrument, l'étudiant ira à la découverte des diverses formes d'inventions spécifiques à la musique ancienne : diminution sur une chanson ou un madrigal 16^{ème} siècle⁴, ornementation italienne au 17^{ème} ⁵, improvisation sur basse obstinée⁶, ornementation instrumentale dans les différents styles nationaux⁷.

Cette invention spécifique faisant également partie du cours de culture, le département ne propose pas de cours d'invention dédiée, mais il est vivement recommandé aux étudiants soit de se frotter à d'autres esthétiques à travers les ateliers transversaux proposés (musique actuelles, contemporains, musique arabo-andalouse ...), soit de s'initier à une autre pratique artistique danse ou théâtre.

MODALITES D'ENTREE EN PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

Epreuve dans la dominante : durée 20'

- Programme libre comprenant au moins 2 styles différents.
- Un clavecin est mis à disposition, vous pouvez au choix soit venir avec votre propre accompagnateur, soit faire appel à la claveciniste accompagnatrice de l'ENM ; le programme doit être communiqué à l'équipe pédagogique au moment des Journées d'Information et de Candidature.
- Une séance de répétition est prévue un à deux jour avant de l'épreuve.

⁴ Sources utilisées entre autres Diego Ortiz, Dalla Casa, Ganassi, Bassano et Bovicelli

⁵ Sources utilisées entre autres Gulio Caccini et Francesco Rognoni

⁶ Sources utilisées entre autres Follia - Division et particulièrement Division viols de Christopher Simpson

⁷ Sources utilisées entre autres l'Art de Préluder sur la flûte traversière Hotteterre (1719) , l'Art de toucher le clavecin Couperin (1716) traités de Montéclair et de Bacilly, étude des sonates ornés de Corelli et de Telemann – traité de Johann Mattheson (1713) Essais de Johann Joachim Quantz (1752), de Carl Philipp Emanuel Bach (1753-1762) et de Léopold Mozart (1756).

Epreuve de culture : durée 1 h : Mise en loge 45' - restitution 15'

L'épreuve de culture est une analyse d'écoute d'œuvres comprises entre 1600 et 1750. Il vous sera demandé d'inscrire l'œuvre dans son contexte (style-pays), d'en faire la description (instrumentation - éléments de langage- forme) en vous appuyant sur des éléments de repiquage que vous aurez à restituer instrumentalement ou vocalement et au besoin d'en commenter les choix d'interprétation (instrument, respect du style, tempi etc..)

Entretien avec le jury : durée 15'

- rappel du parcours du candidat
- motivations et projet professionnel

DEBOUCHES A L'ISSUE DU PARCOURS PREPARATOIRE A L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR :

En France :

- CNSMD de Paris
- CNSMD de Lyon
- CRR de Versailles, en partenariat avec l'université de St Quentin en Yvelines
Licence et Master "Musique, interprétation et patrimoine"
- Pôle d'enseignement supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB)
- Pôle Aliénor - Centre d'études supérieures de musique et de danse de Nouvelle-Aquitaine
- École supérieure des arts de Lorraine (ESAL)
- Haute-École des Arts du Rhin (HEAR) – Académie supérieure de musique
- École Supérieure de Musique Bourgogne-Franche-Comté (ESM Bourgogne-Franche-Comté)
- CEFEDM Normandie
- CEFEDM Auvergne-Rhône-Alpes
- IESM - Institut d'Enseignement Supérieur de la Musique Europe et Méditerranée

A l'étranger :

- FHNW MUSIKHOCHSCHULEN - MUSIK-AKADEMIE BASEL Bâle (Suisse)
- HEMGE - HAUTE ÉCOLE DE MUSIQUE DE GENÈVE Genève (Suisse)
- CvA CONSERVATORIUM van AMSTERDAM Amsterdam (Pays-Bas)
- KC KONINKLIJK CONSERVATORIUM DEN HAAG La Haye (Pays-Bas)
- CONSERVATOIRE ROYAL DE BRUXELLES Bruxelles (Belgique)
- HfM HOCHSCHULE FÜR MUSIK FREIBURG Freiburg (Allemagne)
- HfM HOCHSCHULE FÜR MUSIK UND THEATER LEIPZIG Leipzig (Allemagne)
- HdK ZÜRCHER HOCHSCHULE DER KÜNSTE Zürich (Suisse)
- L'ESMUC BARCELONA: ESCOLA SUPERIOR DE MUSICA DE CATALUNYA (Espagne)